

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **RA-4 BX SP Blanchiment Fixage Entretien**

Code du produit: 102059

Numéro index:

Aucun des composants n'est compris.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Blanchiment fixage pour application photographique

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

TETENAL 1847 GmbH

Schützenwall 31-35

D-22844 Norderstedt /Germany

Tel.: +49 (0) 40 521 45-0; Fax: +49 (0)40-52145-296

www.tetenal.com; E-mail: info@tetenal.com

Service chargé des renseignements: Département Environnement et Sécurité. E-Mail: info@tetenal.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Allemagne: +49 (30) - 306 86 700 (anglais et allemand, 24h)

Numéro de téléphone: +49 (0) 40 521 45-0 (ouvert de 8h à 16h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

#### Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux:

CAS: 10192-30-0	hydrogénosulfite d'ammonium	1-5%
-----------------	-----------------------------	------

EINECS: 233-469-7	☠ Eye Irrit. 2, H319	
-------------------	----------------------	--

Reg.nr.: 01-2119537321-49

CAS: 7664-38-2	acide phosphorique	1-5%
----------------	--------------------	------

EINECS: 231-633-2	☠ Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314	
-------------------	--	--

Numéro index: 015-011-00-6

Reg.nr.: 01-2119485924-24

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.11.2019

numero de version: 2

Révision: 05.11.2019

**Nom du produit: RA-4 BX SP Blanchiment Fixage Entretien**

(suite de la page 1)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des premiers secours**
- . **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- . **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.
- . **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- . **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes(15 min), en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Veiller à une aération suffisante.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Recueillir par moyen mécanique.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de la chaleur.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.  
recommander stockage de température: 5-30°C
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.11.2019

numero de version: 2

Révision: 05.11.2019

**Nom du produit: RA-4 BX SP Blanchiment Fixage Entretien**

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**. 8.1 Paramètres de contrôle**

**. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**7664-38-2 acide phosphorique (1- <2%)**

VME (France) Valeur momentanée: 2 mg/m<sup>3</sup>, 0,5 ppm

Valeur à long terme: 1 mg/m<sup>3</sup>, 0,2 ppm

IOELV (EU) Valeur momentanée: 2 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à long terme: 1 mg/m<sup>3</sup>

**. DNEL**

**7664-38-2 acide phosphorique**

Inhalatoire Akute /short-term exposure - local effects 2 mg/m<sup>3</sup> (-)

Long-term - local - effects 1 mg/m<sup>3</sup> (-)

Long-term - local effects 0,73 mg/m<sup>3</sup> (-)

**. Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**. 8.2 Contrôles de l'exposition**

**. Equipement de protection individuel:**

**. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**. Protection respiratoire:** Veiller à une aération suffisante.

**. Protection des mains:**

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**. Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en néoprène

**. Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**. Protection des yeux:** Lunettes de protection

**. Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**. Indications générales**

**. Aspect:**

**Forme:** Liquide

**Couleur:** rouge brun (bordeaux)

**. Odeur:** Inodore

**. valeur du pH à 20 °C:** ~6

**. Changement d'état**

**Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** > 100 °C

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.11.2019

numero de version: 2

Révision: 05.11.2019

### Nom du produit: RA-4 BX SP Blanchiment Fixage Entretien

(suite de la page 3)

. Point d'éclair	Non applicable.
. Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. Pression de vapeur:	Non déterminé.
. Densité à 20 °C:	~1 g/cm <sup>3</sup>
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
. Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
. Teneur en solvants: Eau:	50-90 %
. Teneur en substances solides:	0,0 %
. 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.
- . 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.6 Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs irritants

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - . Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - . Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
- 
- 7664-38-2 acide phosphorique**
- Oral LD50 1.530-3.500 mg/kg (rat)
- Dermique LD50 2.740 mg/kg (lapin)
- Inhalatoire LC50 1 mg/l (lapin)
- . Effet primaire d'irritation:
  - . Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - . Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - . Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - . Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)  
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
  - . Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - . Mutagénicité sur les cellules germinales  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - . Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - . Toxicité pour la reproduction  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.11.2019

numero de version: 2

Révision: 05.11.2019

**Nom du produit: RA-4 BX SP Blanchiment Fixage Entretien**

(suite de la page 4)

- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:**  
**7664-38-2 acide phosphorique**  
EC50 24 mg/l (daphnia magna (Water flea))  
LC50 >100 mg/l (fish)
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- . **Catalogue européen des déchets**  
09 01 05\* bains de blanchiment et bains de blanchiment/fixation
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |  |       |
|--|-------|
| . <b>14.1 Numéro ONU</b>                                   |       |
| . <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>                              | néant |
| . <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |       |
| . <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>                              | néant |
| . <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>        |       |
| . <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>                              |       |
| . <b>Classe</b>  | néant |
| . <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                           |       |
| . <b>ADR, IMDG, IATA</b>                                   | néant |
| . <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>                |       |
| . <b>Marine Polluant:</b>                                  | Non   |

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.11.2019

numero de version: 2

Révision: 05.11.2019

**Nom du produit: RA-4 BX SP Blanchiment Fixage Entretien**

(suite de la page 5)

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
. "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 65
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Phrases importantes**

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

. **Contact:** E: sida@tetenal.com

. **Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
- Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

. **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**